

Extrait du Collège Les Courlis Nevers

<http://col58-lescourlis.ac-dijon.fr/spip.php?article606>

# Les jeunes face au risque routier

- Vie de l'établissement - CESC -

Date de mise en ligne : mardi 8 mars 2016

## Description :

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et de la préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2, tous les élèves de troisième du collège ont suivi une intervention de bénévoles du Centre de la Sécurité Routière Maif, lundi 7 mars au collège.

Copyright © Collège Les Courlis Nevers - Tous droits réservés

Depuis 1972, année du pic dans le nombre de victimes sur la route avec plus de 16 000 morts, la Sécurité Routière est classée grande cause nationale. Même si le bilan de 2014 est incomparablement plus faible, en France, plus de 3300 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route. Et il faut aussi prendre en compte les quelque 30 000 blessés dont l'avenir sera souvent marqué par un handicap physique et des atteintes morales irréparables. Pour la première fois depuis 12 ans, des chiffres en augmentation montrent que les efforts de sensibilisation ne doivent pas être relâchés, d'autant plus que les données de 2015 confirment cette regrettable évolution..

Comme le prévoit le PDASR (\*), les jeunes doivent donc être sensibilisés à ce bilan et à ses causes : les élèves en fin de collège sont déjà, pour certains, conducteurs de scooter, ou se préparent à la maîtrise d'une voiture par la pratique de l'apprentissage anticipé de la conduite, autrement dit conduite accompagnée, possible dès 15 ans depuis novembre 2014.

En quoi cette sensibilisation est-elle indispensable ?

► D'une part, même si ce moyen de transport a moins la cote chez les jeunes, ils sont les principaux utilisateurs de deux roues motorisés de base que sont les cyclomoteurs, surtout des scooters. Et quand on constate que le risque d'accident mortel lié à ce type d'engin est 20 fois supérieur à celui de l'auto, l'alerte doit être donnée.

- Et surtout, on doit constater que les jeunes sont particulièrement concernés par ce triste bilan : la route reste la principale cause de mortalité des 15-24 ans, loin devant les autres causes de décès. Les 698 jeunes qui ont perdu la vie en 2014, c'est 21 % des victimes. Pourtant, ils ne représentent que 12 % de la population du pays : cette tranche d'âge présente donc un sur-risque évident.

C'est pour mettre en évidence ces deux points que Anne Deveau et Rémi Lagarde, bénévoles de l'association Prévention Maif, sont intervenus dans les classes de troisième le lundi 7 mars au collège des Courlis. Au-delà des chiffres, les extraits d'un fiction « macadam blues » présentant un accident de scooter et un drame au retour d'une boîte de nuit ont permis d'ouvrir le débat sur les causes multiples et complexes de la survenue de l'accident. Ils ont conclu en mettant en avant l'intérêt de la conduite accompagnée pour les voitures, pratique qui conduit à acquérir l'expérience pour devenir autonome et responsable.

Cette action de sensibilisation entraine dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) de l'établissement et de la préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 que passent tous les élèves de troisième.

R. Lagarde

\* PDASR : Plan départemental d'actions de Sécurité Routière, décidé chaque année par le Préfet, qui établit les priorités départementales dans ce domaine. Le plan actuel cible les risques encourus par les deux roues motorisés et les seniors.

